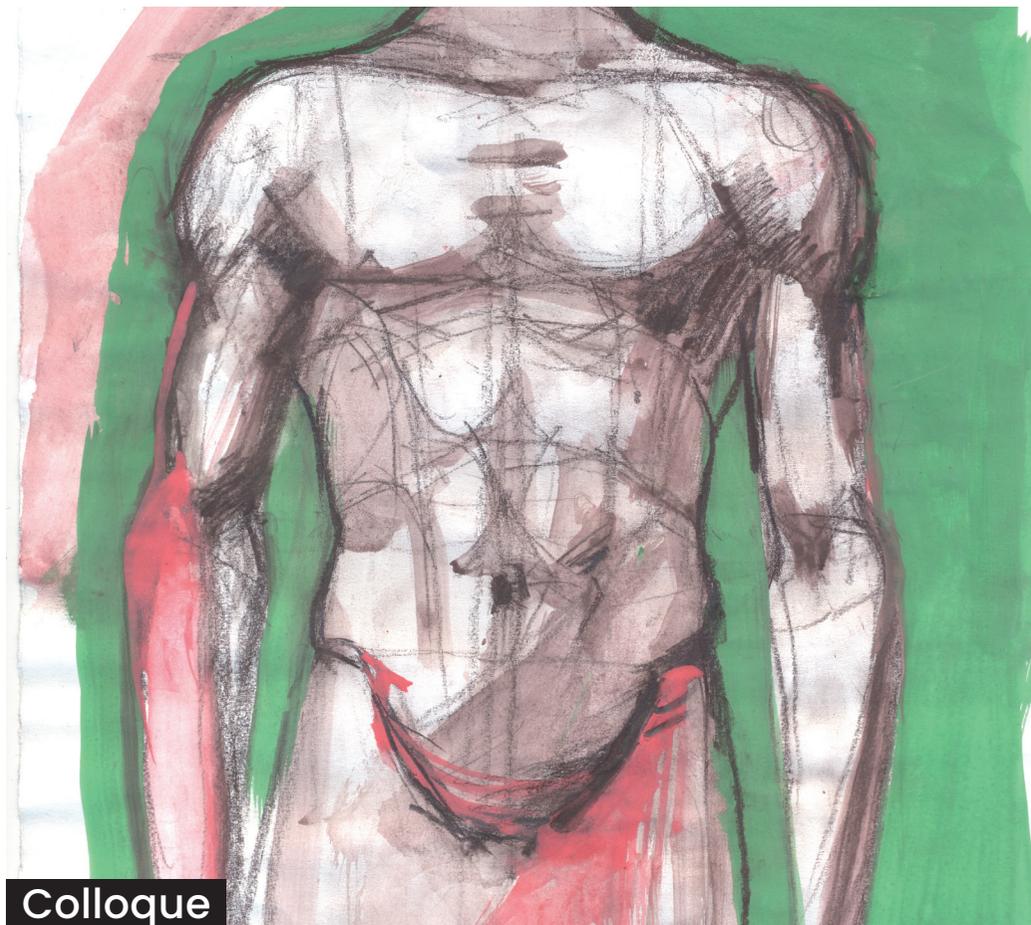


PROGRAMME



Université de Bretagne Occidentale



Colloque

DROIT & DERMATOLOGIE

Mardi 19 &
Mercredi 20
mars 2024

Organisé sous la direction de

Laurent MISERY

Professeur de dermatologie et de vénérologie

François-Xavier ROUX-DEMARE

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles

📍 Faculté de Droit, Économie,

Gestion & AES

12 rue de Kergoat - Brest

Amphi Barbara

Inscription obligatoire à

secretariat.lablex.brest@univ-brest.fr



Faculté
de Droit, Économie,
Gestion & AES



MARDI 19 MARS 2024

9h – Ouverture

- **François-Xavier Roux-Demare**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, directeur de l'axe de recherche « Vulnérabilité », Lab-LEX, Université de Brest
- **Laurent Misery**, professeur de dermatologie et de vénéréologie, Université de Brest
- **Tristan Montier**, vice-président de la recherche et innovation, Université de Brest
- **Muriel Rebourg**, directrice du laboratoire de recherche Lab-LEX

Matinée

La peau malade, objet de recherche (9h30-10h)

- Juriste : **Paul Véron**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Nantes
- Médecin : **Emilie Brenaut**, dermatologue, Université de Brest

La peau contagieuse (10h-10h30)

- Juriste : **Lorenza Lissa-Geay**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Lab-LEX, Université de Bretagne Sud
- Médecin : **Pascal Del Giudice**, dermatologue et vénéréologue, Fréjus

Pause

La peau protégée du médecin ou le consentement à l'acte médical (11h-11h30)

- Ethique : **Cyril Hazif-Thomas**, médecin et docteur en droit, Lab-LEX, Université de Brest
- Médecin - Juriste : **Jean-Michel Debarre**, dermatologue et docteur en droit

La peau protégée du médecin ou l'action du lanceur d'alerte (11h30-12h)

- Juriste : **Agnès Cerf-Hollender**, maître de conférences HDR en droit privé, Université de Caen
- Médecin : **Irène Frachon**, pneumologue au CHU de Brest

La peau facteur de données (12h-12h30)

- Juriste : **Hristo Hristev**, professeur en droit de l'Union européenne, Université de Sofia, Bulgarie
- Médecin : **Hélène Le Nalio**, Agent Spécialisé de Police Technique et Scientifique, DCSP-SLPT, Brest

Après-midi

La peau criminologique (14h-14h45)

- Juriste : **Patrick Morvan**, professeur de droit privé et de sciences criminelles, Université Paris-Panthéon-Assas

- Juriste : **Cédric Ribeyre**, professeur de droit privé et de sciences criminelles, Université Grenoble Alpes
- Médecin : **Glen Le Flahec**, médecin légiste, Brest

La peau détachée du corps ou commercialisée (14h45-15h30)

- Juriste : **Dorothee Guérin**, maître de conférences HDR en droit privé, LAB-LEX, Université de Brest
- Juriste : **Bruno Py**, professeur de droit privé, Université de Lorraine
- Médecin : **Weiguo Hu**, chirurgien plasticien, Brest

La peau face à l'intelligence artificielle (15h30-16h)

- Juriste : **Liane Huttner**, maître de conférence en droit public, Université de Paris-Saclay
- Médecin : **Jean-Luc Perrot**, dermatologue, Saint-Etienne

Pause

La peau augmentée (16h30-17h)

- Juriste : **Quentin Le Pluard**, docteur en droit privé et sciences criminelles, Lab-LEX, Université de Brest
- Médecin : **Rémi Maghia**, dermatologue, Brest

La peau animale (17h-17h30)

- Juriste : **Jean-Pierre Marguénaud**, professeur des universités émérite, Université de Limoges
- Médecin : **Geneviève Marignac**, vétérinaire-chercheur, maître de conférences en éthique et droit professionnel à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort

La peau animale : la problématique des fourrures (17h30-18h)

- Juriste : **Muriel Falaise**, maîtresse de conférences en droit privé, Université Jean Moulin Lyon 3
- Médecin : **Jacques Cuisin**, délégué à la Conservation, Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)

MERCREDI 20 MARS 2024

Matinée

La peau stigmatisée (9h-9h30)

- Juriste : **Déline Tharaud**, professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Limoges
- Médecin : **Pierre Vabres**, Centre de référence maladies rares constitutif MAGEC, Equipe de recherche GAD - INSERM UMRI231, Université de Bourgogne, UFR Sciences de la Santé

La peau colorée ou albinos (9h30-10h15)

- Juriste : **Jimmy Charruau**, docteur en droit et chercheur au CERSA (CNRS - Université Paris Panthéon-Assas)
- Juriste : **Aloïse Quesne**, maître de conférences en droit privé, Université d'Evry Paris-Saclay
- Médecin : **Jean-Luc Perrot**, dermatologue, Saint-Etienne

Pause

La peau croyante (11h15-11h45)

- Juriste : **Gweltaz Eveillard**, professeur de droit public, Université de Rennes 1
- Médecin : **Nicolas Kluger**, médecin dermatologie et vénéréologie, Centre hospitalier universitaire de Helsinki, Finlande

La peau sexuelle (11h45-12h15)

- Juriste : **Sandrine Biagini**, maître de conférences HDR en droit public, Lab-LEX, Université de Brest
- Médecin : **Bruno Halioua**, dermatologue, Paris

Après-midi

La peau esthétique (13h30-14h15)

- Juriste (aspect chirurgie) : **Elise Lhéritier**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Lab-LEX, Université de Bretagne Sud
- Juriste (aspect cosmétique) : **Laurence Guyon**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Lab-LEX, Université de Bretagne Sud
- Médecin : **Martine Schollhammer**, dermatologue, Brest

La peau mensongère (14h15-15h)

- Juriste : **Morgane Ruellan**, maître de conférences contractuel en droit privé et sciences criminelles, Lab-LEX, Université de Brest
- Médecin : **Laurent Misery**, professeur de dermatologie et de vénéréologie, Université de Brest
- Médecin : **Sylvie Monpoint**, dermatologue, Montpellier

La peau photographiée (15h-15h30)

- Juriste : **Me Ludivine Le Naventure**, avocate, Cabinet Clairmont Novus (Brest, Nantes, Paris)
- Médecin : **Antoine Petit**, dermatologue, Paris

Pause

La peau poilue (16h-16h30)

- Juriste : **Anne-Marie Galliou-Scanvion**, maître de conférences en droit privé, LAB-LEX, Université de Brest
- Sociologue : **Aude Leroy-Couderc**, docteure en sociologie, chercheuse associée au Labers, Université de Bretagne Sud

La peau tatouée et percée (16h30-17h15)

- Juriste : **François-Xavier Roux-Demare**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Lab-LEX, Université de Brest
- Juriste : **Laurence Molinero**, maître de conférences en droit public, Lab-LEX, Université de Bretagne Sud
- Médecin : **Nicolas Kluger**, médecin dermatologie et vénéréologie, Centre hospitalier universitaire de Helsinki, Finlande

17h15 – Rapport de synthèse :

- Gilles Raoul-Cormeil**, professeur de droit privé et de sciences criminelles, Université de Caen